

ADOLESCENTS!

L'école vous invite encore...



L'ŒUVRE DES TRACTS
MONTREAL



Semaines sociales du Canada

VI^e SESSION — LES TROIS-RIVIÈRES 1925

La Justice

Compte rendu des Cours et Conférences

TABLE DES MATIÈRES

IMPRESSIONS DE LA SEMAINE SOCIALE	M. Omer Héroux
SERMON	Sa Grandeur Mgr Cloutier
DISCOURS	Son Excellence Mgr di Maria
DÉCLARATION D'OUVERTURE	R. P. Archambault, S.J.
LA JUSTICE, SA NATURE, SON IMPORTANCE.	M. le chanoine Comtois
LA JUSTICE ET LE DROIT POSITIF	M. Léo Pelland
NOTRE DROIT POSITIF CANADIEN.	M. Joseph Barnard
LA JUSTICE ET LE BIEN COMMUN.	M. le chanoine Courchesne
DEVOIRS DES PARENTS ENVERS LEURS ENFANTS	M. le juge C.-E. Dorion
LA JUSTICE PROFESSIONNELLE.	M. J.-A. Trudel
BÉNÉFICES ET JUSTE PRIX	R. P. Gilles Marchand, O.M.I.
LA JUSTICE ET LE CONTRAT DE TRAVAIL	M. l'abbé Émile Cloutier
LA PARTICIPATION A LA GESTION ET AUX BÉNÉFICES	M. Arthur Saint-Pierre
LA JUSTICE ET LES DETTES.	M. l'abbé Arthur Robert
LA JUSTICE ET LE PRÊT.	R. P. Lamarche, O.P.
LES INJUSTICES COMMUNES DANS LES AFFAIRES.	M. Alexandre Gérin-Lajoie
LA JUSTICE ET LE RESPECT DU DIMANCHE	M. Simon Lapointe
LES IMMUNITÉS ECCLÉSIASTIQUES.	R. P. Adélaré Dugré, S.J.
LES CATHOLIQUES ET LA JUSTICE SOCIALE.	M. Léon-Mecrier Gouin
ALLOCATION	M. Édouard Montpetit
CÉRÉMONIE RELIGIEUSE. — ALLOCATION	R. P. Stanislas, O.F.M.
LA JUSTICE SCOLAIRE DANS LE QUÉBEC	M. C.-J. Magnan
ALLOCATION	M. le juge Trahan
MANIFESTATION OUVRIÈRE. — Discours par MM. J.-G. Bolduc, Pierre Beaulé, Louis-D. Durand, abbé Maxime Fortin, abbé L.-J. Chamberland.	
L'ÉDUCATION DE LA JUSTICE.	R. P. Louis Lalande, S.J.
ALLOCATION	M. le chanoine Boulay

HM
31
239
v.85
1926

Prix: \$1.50; franco, \$1.60

Autres volumes parus

I—MONTRÉAL, 1920, <i>Encyclique « Rerum Novarum »</i>	\$1.60 franco
II—QUÉBEC, 1921, <i>Le Syndicalisme</i>	2.35 »
III—OTTAWA, 1922, <i>Capital et Travail</i>	1.60 »
IV—MONTRÉAL, 1923, <i>La Famille</i>	1.60 »
V—SHERBROOKE, 1924, <i>La Propriété</i>	1.60 »

EN VENTE:

Au Secrétariat des Semaines sociales, 90, rue St-Jacques, Montréal
et à la Villa Manrèse, 80 Chemin Ste-Foy, Québec

ADOLESCENTS!

L'école vous invite encore...

CHAPITRE PREMIER

Écoliers d'hier — Maîtres de demain

Tant qu'il y aura sur terre une créature de cette race dont Dieu a dit: *Faisons l'homme à notre image et ressemblance*, l'éducation de l'enfance sera la plus grande des œuvres, une tâche toute divine, un sacerdoce. — Mgr DUPANLOUP.

ADOLESCENTS sans emploi, que ne prêtez-vous l'oreille à cette invitation pressante du divin Maître: *Et vous aussi allez dans ma vigne?*

Elle vous convie au labeur et à la récompense des apôtres. Est apôtre quiconque, là où il se trouve, accomplit son devoir.

La vigne du Seigneur est partout où il y a des âmes à convertir ou à sanctifier.

L'école en est une portion choisie, particulièrement chère au cœur de Dieu et de son Église. Aux âmes généreuses, en quête d'une grande cause à servir, elle fait incessamment appel. Toujours, en effet, elle abrite *l'âme de la patrie*: cette jeunesse justement surnommée *fleur de l'humanité, espérance, germe de l'avenir*.

L'école demeure l'éternel champ de bataille où se jouent les destinées du monde. Parce qu'il est ardu et obscur, Dollard ressuscité le trouverait glorieux et y convierait les jeunes de sa trempe.

Écoliers d'hier, comprenez-vous maintenant à quel titre l'école vous attend? N'entrevoyez-vous pas que la vocation d'apôtre de la jeunesse a de quoi satisfaire les plus grandes ambitions?

Nul doute qu'un plus grand nombre d'adolescents suivraient la vocation de leurs maîtres s'ils en comprenaient mieux la *dignité*, l'*importance*, les *joies* et la *céleste récompense*.

* * *

Dignité de la mission de l'éducateur

« A-t-on jamais pensé à ce qu'est l'homme qui enseigne aux enfants ? » Cette question — que se posait un célèbre penseur il y a plus d'un siècle — pourrait encore donner à réfléchir à maintes gens. Pour de l'indiscutable, l'instituteur peut se glorifier d'avoir une sphère d'action des plus nobles. Ne travaille-t-il pas sur les esprits ?

Tel n'est pourtant pas son principal titre de gloire.

Si l'apôtre de la jeunesse veut faire œuvre complète, il ne peut en effet méconnaître le plus légitime comme le plus profond besoin qui tourmente toute âme: le besoin de Dieu. C'est dire que son influence doit atteindre la plus noble des trois vies dont ses élèves sont appelés à vivre: la vie surnaturelle ou de la grâce, la vraie vie, celle même de Dieu en leur âme. Dans la mesure où il contribue à y conserver et augmenter cette vie divine, il mérite le beau nom d'*éducateur* et devient le collaborateur du Créateur dans le perfectionnement — non seulement de cette merveille de la création qui s'appelle l'homme — mais encore de ce chef-d'œuvre du monde spirituel: le chrétien.

Collaborer avec Dieu à la création des étoiles serait un honneur moins grand. Car tous les mondes ne valent pas une seule âme, et l'éducateur est appelé auprès d'un grand nombre pour en faire des soleils immortels, des princes de la cour du Roi des rois.

Aussi bien, ne sachant de quel nom honorer la mission de l'éducateur, les auteurs spirituels l'appellent-ils une paternité spirituelle, une magistrature surnaturelle, un sacerdoce, une fonction apostolique, voire même divine. « Ceux qui y sont appelés, écrit l'un d'entre eux, ne sont pas seulement les substituts des anges et des apôtres, mais ils le sont en quelque sorte de la divinité, puisque toute l'occupation de Dieu est de sauver les âmes. » « Quel bonheur! quoi de

plus grand! s'écrie Gerson, que de conserver à l'Esprit-Saint ces sanctuaires où il se plaît à demeurer! »

Les éducateurs participent donc à la mission apostolique de l'Église, et ils remplissent le mandat du Christ à ses apôtres: *Allez, enseignez les nations.*

« Chaque instruction sur le catéchisme, dit le P. Casilly, S. J., chaque parole d'exhortation ou d'encouragement à bien vivre est, de la part du maître, une participation au soin des âmes et à la prédication de l'Évangile, à l'extension du royaume de Dieu. Souvent, sans l'aide des éducateurs, le curé pourrait difficilement donner aux enfants tous les soins que réclame leur éducation religieuse. »

A ce point de vue, Mgr Byrne est d'avis que « le professorat a un certain avantage sur le sacerdoce. Les professeurs, explique-t-il, sont constamment avec leurs élèves; ils forment leur âme, leur donnent une juste idée de la vie et des intentions qui doivent les animer, font naître en elles des idéals élevés. En tout cela, leur œuvre est alliée à celle du directeur d'âmes ».

Importance de sa mission

Parlant d'Aristote, son maître, Alexandre le Grand déclarait lui devoir plus qu'à Philippe son père. « L'un m'a donné un royaume, dit-il, mais l'autre m'a appris à le gouverner. » A son exemple, tous les nobles cœurs tiennent en vénération les maîtres qui leur ont enseigné comment user de leur liberté.

Écoutons un saint que l'Église vient d'admettre à l'honneur de ses autels nous dire ce que peut être l'éducateur pour ses élèves. « O mon âme, s'écrie saint Pierre Canisius en parlant du P. Van Esch, son maître de prédilection, tu ne saurais trop remercier le Seigneur de t'avoir donné un tel homme pour te guider chaque jour dans le chemin de la vertu... Je vous prie, Seigneur, daignez accorder à beaucoup d'enfants qu'ils rencontrent de pieux et dignes maîtres qui, par la force de la parole et surtout de l'exemple, leur inspirent l'horreur du vice... »

Sur les lèvres d'un Docteur de l'Église, ce témoignage vaut une apologie de l'école chrétienne. Seule, en effet, l'éducation imprégnée de religion peut sauver les individus

comme les sociétés. « Si l'on savait se donner à la jeunesse, disait Mgr Dupanloup — et la donner à Dieu, complète le P. Bellavance, S. J. — on sauverait le monde. »

Ainsi en ont toujours jugé les Souverains Pontifes, mieux qualifiés et placés que personne pour juger de la question.

« Sujet palpitant et d'importance vitale », disait Sa Sainteté Pie XI, le 24 mai 1925, lors de la canonisation de la fondatrice des Sœurs des Écoles chrétiennes de la Miséricorde; lesquelles éducatrices, à son dire, « il faudrait plutôt appeler les Sœurs de la *Miséricorde* des Écoles chrétiennes ». L'auditoire ayant applaudi ces dernières paroles, l'auguste orateur d'ajouter: « Vos applaudissements me prouvent que vous avez compris Notre pensée. La plus grande force pour un pays, à l'heure actuelle, est l'école chrétienne. La plus belle des œuvres est la christianisation de l'école. »

Telles fortes paroles rappellent celles-ci de Léon XIII, toujours d'actualité:

« A une société où fermentent tant d'éléments de trouble et de haines, il faut de grands exemples d'abnégation, d'amour et de dévouement. Et quoi de plus propre à élever et à pacifier les âmes que le spectacle de ces hommes et de ces femmes qui, sacrifiant une situation heureuse, se font les frères et les sœurs des enfants du peuple!... Les Congrégations religieuses vouées à l'enseignement inculquent à la jeunesse, en même temps que l'instruction, les principes de religion et de vertu sur lesquels reposent essentiellement la tranquillité publique et la prospérité des États... Leur existence, leur liberté et leur prospérité importent à l'Église catholique et à l'humanité. »

A l'instar des Papes et du clergé, toutes les personnes bien pensantes — effrayées de voir le monde soi-disant civilisé retourner au paganisme dans la mesure où il oublie Dieu — réclament l'école religieuse.

« La plus grande œuvre sociale à accomplir, écrivait récemment un psychologue averti, c'est de créer dans le peuple la force de la volonté et de l'intelligence, en imprégnant l'âme et l'intelligence des individus de la pensée de Dieu. » Or, aussi longtemps qu'il sera logique de commencer une œuvre par la base, tel programme social appelle

cette précision d'un grand évêque: « Les hommes nous échappent; occupons-nous donc des enfants. »

C'est d'ailleurs une persuasion universelle que pour agir sur une société il faut saisir l'enfance. Lourde est donc la responsabilité des éducateurs: ils sont vraiment « les maîtres de l'avenir ». Mission aussi importante que glorieuse.

Joies de l'éducateur

Bien noble et captivante est la satisfaction qu'éprouvent les personnes de tournure intellectuelle à enrichir sans cesse leur esprit de nouvelles connaissances. Plus captivante encore est la satisfaction de communiquer la vérité à des intelligences neuves, à des âmes aussi souples que candides. Surtout, il n'y a pas de joie terrestre comparable à celle d'alimenter et apaiser la faim de Dieu dans les âmes que l'on aime.

Pour décrire ces joies, les plus nobles et les plus subtiles qui soient, parce que de l'ordre intellectuel et moral, je citerai des maîtres de la pensée.

« Quelle joie pour le maître, dit René Doumic, de sentir autour de lui cette jeunesse! Quelle fierté et quel sentiment de sa responsabilité! Car ces esprits encore intacts vont subir sa maîtrise, et plus tard les moins attentifs en garderont comme d'ineffaçables empreintes. »

Écoutons maintenant le P. Gratry décrire les indicibles délices de l'emprise exercée sur les âmes:

« Porter en soi les forces de l'amour créateur; apercevoir tout à coup dans un corps, comme sous le marbre d'un sépulcre, l'âme; sentir son cœur frémir et s'émouvoir comme autrefois Jésus au tombeau de Lazare; envelopper, pénétrer de flammes vivifiantes la morte ou l'endormie; tout à coup saisir ce regard qui d'abord ne vous comprend pas puis vous comprend; bientôt, sentir qu'on porte cette âme dans son âme; puis la voir se développer, grandir en Dieu, devenir plus forte que vous peut-être, et vous soutenir à son tour et vous aimer! Seigneur! ce pouvoir de résurrection que vous donnez à vos apôtres, n'est-ce pas une assez grande récompense de leurs sacrifices?

L'éducateur goûte encore l'ineffable satisfaction qui accompagne la pensée d'un grand devoir accompli.

« Chaque soir, après la journée dure, dit René Bazin aux éducateurs, vous pouvez vous dire que vous avez préparé plus de fraternité dans le monde, plus de paix dans des ménages que vous ne connaîtrez pas, plus de force dans des luttes morales dont vous ne serez point témoins, et que, dans le hallier de la pauvre humanité, vous avez ouvert plus d'un sentier à la gloire de Dieu. »

Sa couronne immortelle

La gloire procurée à Dieu: voilà ce qui fait en définitive la vraie grandeur et le seul mérite d'une vie. A cette mesure divine, le sort éternel de l'éducateur apparaît des plus enviables.

Il n'a vécu que pour servir le Christ dans ses plus chères et indigentes créatures, leur distribuant, au prix de fatigues incroyables, les plus estimables des biens: ceux de l'esprit et de la grâce. Il a loué Dieu par autant de bouches qu'il en a formées à la prière; il l'a aimé et servi par toutes les âmes qu'il a contribué à rendre meilleures; il lui a donné autant de royaumes qu'il lui a conquis de cœurs.

Ajoutez à cela, pour l'âme religieuse, le mérite d'avoir sacrifié sa liberté, les biens et les honneurs terrestres, sa patrie peut-être, pour être plus saintement libre et intégralement apôtre. Quelle immense somme de gloire procurée à Dieu!

Faut-il vraiment en avoir fait autant pour pouvoir sourire à la mort?

Quand déjà celui qui est à peu près sans honte, fut-il sans mérite, peut espérer trouver grâce devant un juge miséricordieux, l'éducateur chargé de mérites est confiant de s'entendre inviter à « entrer dans la joie de son Maître » par le: *Viens, serviteur bon et fidèle... Ce que tu as fait au moindre des miens, c'est à moi-même que tu l'as fait.* Présentant la présence invisible des âmes sauvées à cause de lui et qui seront sa couronne immortelle, l'éducateur mourant commence à goûter la réalisation céleste de cette béatitude: *Bienheureux ceux qui ont soif et faim de la justice car ils seront rassasiés.* Il se félicite d'avoir été généreux au service de Dieu et achève de comprendre qu'à part cela « tout est vanité ».

Quelle demeure lui donnera Notre-Seigneur dans la maison de son Père? Le Livre de Daniel nous le laisse entendre. *Ceux qui en auront instruit plusieurs dans la justice, y lisons-nous, brilleront comme des étoiles pendant l'éternité.* Voilà pour la gloire! Et la capacité de bonheur y est proportionnelle. Gloire et bonheur sont au ciel comme les deux pages d'une même feuille.

Procurer la gloire de Dieu, faire qu'il règne sur les âmes — à commencer par la nôtre — et augmenter sa propre capacité de gloire et de bonheur éternels, c'est *tout un*. C'est de plus *l'unum necessarium* auquel les saints, les vrais sages en somme, ont consacré leur vie.

Avis aux ambitieux de gloire impérissable et de bonheur infini!

CHAPITRE DEUXIÈME

L'éducateur religieux

Renoncer à soi-même pour Dieu est un acte héroïque de religion. Quitter tout pour lui est une éminente sagesse. — BOURDALOUE.

TOUTE une légion d'adolescents sort chaque année de nos écoles. A combien il suffirait d'un bon conseil ou d'un encouragement pour qu'ils se dirigent vers la vigne du Seigneur! Par exemple, saurait-on leur proposer une occupation à la fois plus honorable, agréable même, importante et méritoire que celle de l'éducation de l'enfance? Au moins, l'on devrait féliciter et encourager les âmes généreuses qui, n'aspirant pas au sacerdoce, ont le dessein de consacrer leur vie à cette grande œuvre, comme religieux.

Par le temps qui court, malheureusement, il arrive souvent que les vocations religieuses soient contrariées, sinon déroutées.

« Ne parle pas de ça, je t'en prie », répondront maints parents aux premières confidences de leur enfant sur ses

aspirations de vie religieuse. Si l'adolescent revient à la charge, ils transposeront la rebuffade d'un ton: « Je t'avais pourtant dit que je ne voulais plus t'entendre parler de ça. » Et il s'en trouve qui poussent la candeur jusqu'à tenter de justifier leur attitude par ce jugement final: « Religieux! ce n'est pas une vocation. »

Dieu merci! le sens commun et chrétien empêchent la majorité des parents de déraisonner ainsi. Pour un trop grand nombre, toutefois, il suffit que la vie religieuse ne cadre pas avec l'idéal à la mode: *richesse, honneurs, plaisirs*, pour qu'elle soit jugée comme séant tout au plus aux enfants du voisin.

Telle opinion pourrait difficilement se réclamer d'être chrétienne, voire même raisonnable. A la vérité, celle de l'Église est tout autre. Je me propose de la résumer ici, m'appuyant pour cela sur les enseignements des meilleurs maîtres que je citerai presque à chaque pas.

La vie religieuse est d'institution divine

*Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements!*¹ répondit Notre-Seigneur au jeune Israélite qui lui demandait ce qu'il fallait faire pour acquérir la vie éternelle. L'observation des commandements constitue l'essence de la perfection chrétienne, en même temps que le moyen d'acquérir le degré de charité essentiel au salut.

Mais parce qu'il a voulu que « non seulement nous ayons la vie mais l'ayons abondamment », le divin Maître daigna établir au-dessus de la voie des préceptes — généralement appelée état de vie ordinaire ou commune parce que commune à tous les chrétiens — une voie meilleure et plus parfaite où il y a moins d'occasions de violer la loi et plus de moyens de pratiquer la vertu.

Si vous voulez être parfait, dit-il à ce jeune homme dont la candeur, l'innocence et la générosité lui avaient plu, *vendez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres et vous aurez un trésor dans le ciel; puis venez et suivez-moi.*²

1. MATTH., XIX, 17.

2. *Ibid.*, 21.

Or, dit le docte Suarez,¹ « par ces paroles, Jésus-Christ exhorte les hommes aux trois conseils de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, et à s'engager résolument à leur observation. Et ce sont précisément ces engagements qui constituent la substance de l'état religieux. Cet état a donc été institué par Jésus-Christ ».

Dignité de l'état religieux

« Nés sous l'action de l'Église, — écrivait Léon XIII au cardinal Richard, archevêque de Paris, le 20 décembre 1900 — les Ordres religieux forment une partie choisie du troupeau de Jésus-Christ... Ils représentent la pratique publique de la perfection chrétienne... Ils attestent la sainte fécondité de l'Église... Et puisque de nos jours on est plus porté que jamais à rechercher les plaisirs coupables, il faut estimer davantage les âmes d'élite qui, ayant tout quitté, ont suivi le Christ. »²

La législation canonique n'est pas moins explicite. L'état religieux, lisons-nous au Canon 487, doit être considéré par tous avec honneur.

« Toujours et partout, écrit un auteur spirituel contemporain,³ les conseils évangéliques seront offerts aux âmes comme l'objet le plus digne de leurs aspirations et le témoignage le plus authentique de leur amour pour Dieu. L'observation de ces conseils détache le chrétien de tous les biens, séductions et affections qui peuvent le détourner de Dieu, l'asservir aux créatures et l'empêcher d'atteindre sa fin. Bien loin de rendre l'âme captive, les liens des vœux l'établissent dans la vraie liberté des enfants de Dieu. »

Mérite et récompense de la vie religieuse

Il n'y a que l'âme religieuse, dit Bourdaloue, qui rende à Dieu l'honneur de l'holocauste, au moins dans toute l'étendue que cet honneur peut lui être rendu sur terre.

1. *De Relig.*, tr. 7, n. 5.

2. *Lettre apost.*, t. VI.

3. Lucien CHOUPIIN, S. J.: *Nat. et oblig. de l'état religieux*.

Et cet holocauste, Saint-Jure le compare à celui du martyr. « Le martyr, dit-il, est l'hommage le plus grand que notre amour puisse rendre à Dieu. Or, donner à la longue et goutte à goutte son sang dans les travaux et les exercices laborieux de la vie religieuse, c'est un très réel martyr. »

La profession religieuse est tellement agréable à Dieu, dit saint Thomas, que l'on peut croire qu'elle obtient la rémission de tout péché et de toute peine due au péché; c'est un nouveau baptême.

Il n'y a plus à s'étonner de la récompense promise. *Quiconque*, dit Notre-Seigneur, *aura laissé sa maison ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses terres pour l'amour de moi recevra le centuple et possèdera la vie éternelle!*¹ Et il devient tout naturel de croire que Celui qui est venu sur terre apporter aux âmes de bonne volonté sa paix « qui surpasse toute félicité » la donne surabondamment aux âmes religieuses. C'est ce qui explique que sainte Madeleine de Pazzi ait pu dire que les mondains escaladeraient les murs des monastères s'ils pouvaient deviner le vrai bonheur de ceux qui y demeurent.

Un problème simplifié

QUI EST APPELÉ? — « Notre-Seigneur invite tous les hommes sans exception à le suivre dans la pratique des conseils évangéliques, et cette invitation assure à tous ceux qui ont le courage de s'y rendre les grâces nécessaires et même surabondantes pour y faire plus sûrement et facilement leur salut », affirme l'abbé Camirand,² s'appuyant sur l'Écriture sainte, les Pères et l'enseignement de l'Église et la théologie.

Des témoignages appuyant sa thèse, qu'il suffise de rappeler celui de saint Ignace: « Pour décider que Dieu veut qu'un homme reste dans un état où il suffit d'observer les commandements, il faut plus de marques que pour croire

1. MATH., XIX, 29.

2. *Pour votre ministère*, p. 54.

cet homme appelé à suivre la voie des conseils, car Notre-Seigneur a très ouvertement exhorté à la pratique des conseils. »

Cela étant, conclut le distingué théologien nicolétain, « non seulement un appel spécial n'est pas requis, mais il y a plus encore. Puisque les conseils évangéliques sont adressés à tous les hommes, décider sa vocation ne consiste pas à se demander si l'on doit quitter le monde pour entrer en religion, mais plutôt à chercher si l'on a des raisons suffisantes pour renoncer à suivre Jésus-Christ dans la pratique des conseils. Que faut-il donc pour entrer en religion? *Le vouloir* et n'être retenu par aucun empêchement canonique ».

Voilà qui devrait suffire à calmer les hésitations excessives des parents qui craignent que leur enfant fasse erreur en aspirant à la perfection de la vie chrétienne, et en prenant la voie qui le plus sûrement et facilement y mène.

LA QUESTION DE L'ATTRAIT. — Notons que dans la théorie ci-haut exposée, il n'est pas fait mention de l'attrait. C'est dire que « la vocation peut exister sans lui », proposition du chanoine Lahitton approuvée en 1912 par la Commission cardinalice chargée par Pie X de se prononcer sur la question. Cette décision simplifie au possible le problème autrefois compliqué du choix d'un état de vie.

« Pour se donner à Dieu, comme pour faire toute autre bonne action, communier par exemple, il n'est donc pas nécessaire de se sentir une inclination dans ce sens. Il suffit de *vouloir* obéir aux « intentions droites » que la raison et la foi nous suggèrent. Saint Ignace, saint François Xavier, et probablement une multitude d'âmes religieuses de notre temps, ont ainsi développé des vocations de raison, et « c'est alors, dit le P. de Ravignan, que la raison éclairée par la foi remplit sa fonction la plus haute et sa mission la plus auguste sur terre ».

Ceci soit dit pour prévenir toute objection. Dans la pratique, en effet, — du moins en ce qui concerne les vocations religieuses chez les adolescents — il semble moins urgent de penser à développer des vocations de pure raison

que de commencer par encourager et mener à bonne fin celles qui se révèlent par un attrait.

Quand donc, avec l'assentiment de son confesseur, un enfant demande à ses parents l'autorisation de se faire religieux, ils peuvent en toute sécurité de conscience l'encourager dans ses bonnes idées. Ils ont surtout le devoir de ne pas mettre obstacle à leur réalisation.

Le devoir des parents

« Aucune puissance terrestre, dit Mgr Gay, ¹ non pas plus l'Église que le pouvoir civil ou domestique, n'a le droit d'entraver une vocation religieuse. Et que peut-on dire de plus que le saint Concile de Trente, qui frappe d'un anathème tous ceux qui, sans de justes causes, empêcheraient une vierge ou une autre femme de se lier par des vœux si elle avait cette sainte volonté. »

Saint Liguori enseigne que ² « si l'intention de celui qui veut se faire religieux est bonne, et qu'il n'existe aucun empêchement, le confesseur, ni un autre, comme saint Thomas l'enseigne, ne peut sans une faute grave empêcher ni détourner le pénitent de suivre cette vocation ».

Je ne finirais pas de citer semblables paroles de nombre d'autorités que le cardinal Gousset résume sans doute lorsqu'il dit que, ³ « de l'avis de tous, les parents se rendraient coupables de péché mortel si, sans un juste motif, ils détournaient un fils ou une fille de la vie religieuse ».

Objections courantes

IL EST TROP JEUNE. — A cette objection courante, le P. Cassilly, S. J. ⁴ répond que les portes de la vie religieuse sont ouvertes à tous ceux qui ont les qualités voulues, et particulièrement aux jeunes gens qui veulent apporter au service de Dieu non pas seulement une partie de leur vie mais leur vie entière, avec leur enthousiasme et leur ardeur juvéniles.

1. *Vertus chrétiennes et religieuses*, p. 80.

2. Abbé BERTHIER: *L'État religieux*, p. 52.

3. *Théolog. mor.*, t. I, p. 532.

4. *Que serai-je?* p. 62.

A ceux qui, prétextant d'éprouver sa vocation, auraient tendance à conseiller à quelqu'un de prendre le temps de connaître le monde avant d'entrer en religion, Lessius¹ dit qu'ils ne sauraient donner de plus pernicieux conseil, contraire à la fois à la droite raison et à la saine prudence.

Les auteurs spirituels s'accordent à blâmer non moins sévèrement cet autre dicton: « Si sa vocation est véritable, il ne pourra pas la perdre. » Citant saint Thomas, l'abbé Berthier dit que cette doctrine est celle des manichéens. Il ne serait pas plus illogique de vouloir exposer quelqu'un à la contagion, physique ou morale, pour juger de sa vertu ou de sa constitution.

Puisque l'Église permet l'entrée en religion dès quinze ans, n'est-ce pas vouloir lui faire la leçon, et laisser entendre à Dieu qu'il se trompe que de lui dire: « Attendez! » lorsqu'il appelle?

« Il s'approche de l'idéal et de la pratique traditionnelle de l'Église, en même temps qu'il pourvoit à son propre bien spirituel, dit le P. Cassilly, S. J., l'aspirant qui, parvenu à l'âge canonique de quinze ans et possédant par ailleurs les autres aptitudes requises, retarde le moins possible son entrée en religion. »

PEUT-ON EXHORTER A LA VIE RELIGIEUSE? — « Qui oserait le nier? demande l'abbé Berthier. On ne se gêne guère en ce monde pour exhorter à embrasser des états de vie où les intérêts du temps absorbent l'homme et le détournent du soin de son salut. Tandis que les impies et les demi-chrétiens détournent les âmes de la vie religieuse, faudrait-il que les vrais chrétiens aient peur de les y exhorter? Otons-leur ce scrupule qui ne fait bien que les affaires du démon!

« Écoutons saint Thomas: « Ceux qui exhortent les autres à entrer en religion non seulement ne pèchent pas mais ils méritent une grande récompense. »² Cette opinion est

1. Abbé BERTHIER, ouvrage cité.

2. *Ibid.*, p. 40.

confirmée par le catéchisme du Concile de Trente. (A noter le mot *exhortent*. Il est évidemment interdit de contraindre.)

Elle n'est pas fondée l'appréhension de ceux qui craindraient que de parler vocation puisse dépeupler la terre au profit du cloître, car « les hommes seront toujours plus empressés à courir après les biens de la terre qu'après la perfection évangélique; lors même que tous sont appelés à la pratique des conseils, ce sera toujours le petit nombre qui aura le courage de se rendre à l'invitation du Sauveur. »¹

Mais, objectera-t-on encore, en exhortant quelqu'un à la vie religieuse, ne faut-il pas craindre de la lui faire embrasser sans vocation? Le Docteur angélique a prévenu cette objection. « Le dessein d'entrer en religion vient toujours de Dieu, dit-il, quel que soit celui qui l'inspire. »² Sans le mouvement intérieur de la grâce, ajoute l'abbé Berthier, la parole d'un homme n'a pas plus d'efficacité pour donner la vocation que pour convertir un pécheur.

La leçon de la croix

Comme remède à la grande *inquiétude* qu'il vient de diagnostiquer comme le malaise moderne, du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris, le P. Sanson a cru devoir prescrire de « revenir franchement à Jésus crucifié, parce que Lui seul, du haut de sa croix, nous enseigne le vrai sens de la vie qui est d'expié généreusement pour mériter l'unique récompense de l'amour éternel ».

Voilà qui nous ramène à la véritable austérité, au renoncement, base de toute vie chrétienne et essence de la vie religieuse; les vœux de religion n'étant que le prolongement logique des promesses du baptême.

C'est donc rendre un bon service aux jeunes — et indirectement à la société — de leur enseigner que leur premier devoir est la lutte pour l'état de grâce sans lequel il n'y a pas de vie chrétienne; qu'il va de la grandeur, de la félicité et de l'utilité de leur vie d'aspirer à « se vaincre au

1. Abbé CAMIRAND, ouvrage cité, p. 52.

2. Abbé BERTHIER, ouvrage cité, p. 48.

lieu de se subir », et de chercher toujours par en haut l'assouvissement de la soif de bonheur qui obsède toute âme.

Vulgariser la vivifiante doctrine du renoncement serait sans doute un bon moyen, sinon l'unique, d'augmenter dans toutes les classes de la société l'élite « libératrice » et l'atmosphère franchement chrétienne où pourraient plus facilement éclore les vocations apostoliques, sacerdotales et religieuses, qui nous manquent.

CHAPITRE TROISIÈME

Appel à l'apostolat

LES vocations manquent. Nous traversons une crise de vocations.

Voilà le cri d'alarme général. Alors que les pays de missions en réclameraient par milliers, les vocations religieuses ne suffisent même pas aux besoins de nos pays catholiques. Les supérieurs des communautés enseignantes de femmes, et surtout d'hommes, sont obligés de refuser la plupart des demandes qui leur sont faites de prendre charge de nouvelles écoles.

Les vocations existent pourtant

« Je ne peux croire, disait feu Mgr Alerding, un grand apôtre du recrutement congréganiste, que Dieu refuse d'infuser dans l'âme de nos garçons et de nos filles la vocation religieuse, quand l'Église est entravée dans l'œuvre de l'éducation par le manque de Frères et de Sœurs. »

Un autre évêque américain, Mgr McQuaid, est allé jusqu'à dire que le plus pressant besoin de l'Église au temps actuel est celui de religieux enseignants.

Telles paroles ressemblent singulièrement à celles, plus récentes encore, de Sa Sainteté Pie XI: « La plus grande force pour un pays, à l'heure actuelle, est l'école chrétienne. »

Il semble donc permis de croire que l'illustre prisonnier de Rome, vers qui convergent les douleurs et les plaintes de

l'humanité, entendait souligner la pénurie d'éducateurs religieux lorsque, dans sa dernière lettre encyclique sur les Missions, il s'écrivit: « Notre esprit ne peut goûter de repos à la pensée que les païens sont au nombre d'un milliard... Nous croyons entendre une voix disant: Crie, ne te repose pas; élève ta voix comme la trompette. »

Adolescents hantés de grands désirs, ne distinguez-vous pas dans ce vibrant appel du Vicaire de Jésus-Christ le « J'ai soif » du Rédempteur en croix, se plaignant de l'inutilité de son sang? Songez donc que ce divin Maître comptait peut-être sur vous comme l'instrument du salut de plusieurs. Allez-vous l'obliger de nouveau à porter son espoir sur d'autres?

Toute invitation à l'apostolat est un appel au sacrifice, sans doute. « Depuis le calvaire, il faut du sang à toute rédemption. » Mais il est aussi dans l'ordre divin d'attacher à l'accomplissement de tout devoir des compensations proportionnées à son importance. C'est dire que l'apôtre est convié aux joies les plus nobles et les plus radieuses qui soient.

Si Dollard revenait reprendre parmi la jeunesse sérieuse et ardente son rôle de chef d'élite, il ne pourrait manquer de se faire recruteur des communautés enseignantes, ces bataillons avancés de l'Église, qui veillent sur l'espérance et l'âme du pays: les petits que le Christ aime.

Parmi ceux qui s'en viennent, « dorant à l'horizon le champ de l'avenir », qui voudra compter pour un dans cette légion glorieuse?

Jeune homme, jeune fille, pourquoi pas vous?

Imprimi potest:

A. ROY, C. S. C., *Provincial*

Montréal, 25 juin 1926

Nihil obstat:

Henricus JEANNOTTE, P. S. S., *Censor librorum*

Marianapoli, 3a Augusti 1926

Imprimatur:

† EMMANUEL-ALPHONSE, V. G., *Év. de Thennesis*

4 août 1926

Auxiliaire de Montréal

L'ŒUVRE DES TRACTS

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

- | | |
|---|--|
| *1. <i>L'Instruction obligatoire</i> | Sir Lomer GOUIN
MM. TELLIER et LANGLOIS
Mgr PAQUET |
| 2. <i>L'École obligatoire</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 3. <i>Le Premier Patron du Canada</i> | R. P. MARION, O.P. |
| 4. <i>Le bon Journal</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| *5. <i>La Fête du Sacré Cœur</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| *6. <i>Les Retraites fermées au Canada</i> | C.-J. MAGNAN |
| *7. <i>Le docteur Painchaud</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| *8. <i>L'Église et l'Organisation ouvrière</i> | B. P. |
| *9. <i>Police! Police! A l'école, les enfants!</i> | Omer HÉROUX |
| 10. <i>Le mouvement ouvrier au Canada</i> | R. P. Adélaré DUGRÉ, S.J. |
| 11. <i>L'École canadienne-française</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 12. <i>Les Familles au Sacré Cœur</i> | Euclide LEFEBVRE |
| 13. <i>Le Cinéma corrupteur</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 14. <i>La première Semaine sociale du Canada</i> | R. P. CHOSSEGROS, S.J. |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc</i> | Georges HOGUE |
| 16. <i>Appel aux ouvriers</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse</i> | Le cardinal BÉGIN |
| 18. <i>Les conditions religieuses de la société canadienne</i> | Une RELIGIEUSE |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i> | BENOIT XV |
| 21. <i>La Propagation de la Foi</i> | R. P. Adélaré DUGRÉ, S.J. |
| 22. <i>L'Aide aux ouvriers catholiques</i> | R. P. JOYAL, O.M.I. |
| 23. <i>La vénérable Marguerite Bourgeoys</i> | Général de CASTELNAU |
| 24. <i>La Formation des Élités</i> | P. MARIE-RAYMOND, O.F.M. |
| 25. <i>L'Ordre séraphique</i> | XXX |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent de Paul</i> | Une RELIGIEUSE |
| 27. <i>Jeanne Mance</i> | R. P. Antoine DRAGON, S.J. |
| 28. <i>Saint Jean Berchmans</i> | Abbé Émile DUBOIS |
| 29. <i>La vénérable Mère d'Youville</i> | XXX |
| 30. <i>Le Maréchal Foch</i> | R. P. BARBARA, S.J. |
| 31. <i>L'Instruction obligatoire</i> | R. P. Adélaré DUGRÉ, S.J. |
| 32. <i>La Compagnie de Jésus</i> | R. P. d'ORSONNENS, S.J. |
| 33. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes gens)</i> | R. P. d'ORSONNENS, S.J. |
| 33a. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes filles)</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 34. <i>Les Congrès eucharistiques internationaux</i> | Une RELIGIEUSE |
| 35. <i>Mère Marie-Rose</i> | Une RELIGIEUSE |
| 36. <i>Mère Marie du Sacré-Cœur</i> | C. DE GEUGNY |
| 37. <i>Le Journal d'un Retraitant</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 38. <i>Contre le blasphème, tous!</i> | Abbé Clovis RONDEAU |
| 39. <i>Vers les terres d'infidélité</i> | R. P. DELAPORTE, S.J. |
| 40. <i>Société de Marie-Réparatrice</i> | R. P. Adélaré DUGRÉ, S.J. |
| 41. <i>Les Oblats dans l'Extrême-Nord</i> | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| 42. <i>Saint Gérard Majella</i> | Abbé Clovis RONDEAU |
| 43. <i>Autour du Séminaire canadien des Missions-Étrangères</i> | F. ANANIE, F. S.G. |
| 44. <i>Le bienheureux Grignon de Montfort</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 45. <i>Monseigneur François de Laval</i> | S. S. PIE XI |
| 46. <i>Les Exercices spirituels de saint Ignace</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 47. <i>La Villa La Broquerie</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 48. <i>Saint Jean-Baptiste</i> | Frère X... |
| 49. <i>Les Frères de la Charité au Canada</i> | Un AMI DE L'ŒUVRE |
| 50. <i>L'une des œuvres des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception</i> | R. P. LATOUR, O.M.I. |
| 51. <i>Monseigneur Alexandre Taché</i> | Un AMI DE L'ŒUVRE |
| 52. <i>L'Œuvre du Bon-Pasteur</i> | Abbé Clovis RONDEAU |
| 53. <i>La Croisade des temps modernes</i> | Une RELIGIEUSE |
| 54. <i>Mère Marie-Anne</i> | Abbé C.-A. LAMARCHE, D.Th. |
| 55. <i>Les livres... tonique ou poison</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 56. <i>Contre le travail du dimanche</i> | R. P. Gustave JEAN, S.J. |
| 57. <i>L'Œuvre de la Villa Saint-Martin</i> | |

L'ŒUVRE DES TRACTS

58. <i>Monseigneur Lafèche</i>	R. P. Adélard DUGRÉ, S.J.
59. <i>Le Bienheureux Bellarmin</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
60. <i>La Vénérable Bernadette Soubirous</i>	Abbé P.-E. GAUTHIER
61. <i>Mère Gamelin</i>	Une RELIGIEUSE
62. <i>Le Recrutement des Retraitants</i>	XXX
63. <i>Madame de la Peltrie</i>	R. P. LE JEUNE, O.M.I.
64. <i>L'Œuvre du curé Labelle</i>	Abbé Henri LECOMPTE
65. <i>Saint François Xavier</i>	Abbé Clovis RONDEAU
66. <i>Les Sœurs de Miséricorde de Montréal</i>	Abbé Élie-J. AUCLAIR, D.Th.
67. <i>Le Catholicisme en Chine</i>	Mgr BEAUPIN
68. <i>Le Jubilé de 1925</i>	XXX
69. <i>Mère Marie de la Ferre</i>	Une RELIGIEUSE
70. <i>Mère Marie des Sept-Douleurs</i>	Une RELIGIEUSE
71. <i>Saint Pierre Canisius</i>	R. P. LECOMPTE, S.J.
72. <i>Sainte Marguerite-Marie Barat</i>	R. S. C. J.
73. <i>Nos Martyrs canadiens</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
74. <i>Les Servites de Marie</i>	R. P. LÉPICIER, O.S.M.
75. <i>Les Clubs sociaux neutres</i>	Abbé Cyrille GAGNON
76. <i>La Presse catholique</i>	Mgr Élias ROY
77. <i>L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française</i>	Chanoine COURCHESNE
78. <i>La petite Sœur des missionnaires</i>	Abbé Clovis RONDEAU
79. <i>Encyclique sur la fête du Christ-Roi</i>	S. S. PIE XI
80. <i>La Retraite spirituelle</i>	S. ALPHONSE DE LIGUORI
81. <i>Une enquête sur le scoutisme français</i>	XXX
82. <i>Le Secrétariat des Familles</i>	Dr Elzéar MIVILLE-DECHÈNE
83. <i>Le Dr Amédée Marsan</i>	R. P. LÉOPOLD, O. C.
84. <i>Comment lutter contre le mauvais cinéma</i>	Léo PELLAND, avocat
85. <i>Adolescents! L'école vous invite encore</i>	Frère LÉOPOLD, C. S. C.

*Les brochures Nos 1, 5, 6, 7, 8 et 9 sont épuisées
 Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille port en plus
 Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

BUREAU DE L'ŒUVRE DES TRACTS

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal

TÉL. AMHERST ★2191

Au service de l'Église

Les Ordres religieux et les Congrégations ecclésiastiques au Canada français

Magnifique volume de plus de 300 pages, orné de 80 illustrations

Bénédictins — Trappistes — Franciscains — Dominicains — Capucins —
 Jésuites — Sulpiciens — Eudistes — Pères de Marie — Pères du Saint-Esprit
 — Rédemptoristes — Oblats de Marie-Immaculée — Pères de Sainte-Croix —
 Clercs de Saint-Viateur — Frères de Saint-Vincent-de-Paul — Assomptionistes
 — Missionnaires du Sacré-Cœur — Pères du Très-Saint-Sacrement — Chanoines
 réguliers de l'Immaculée-Conception — Pères Blancs.

Prix: \$0.75; franco, \$0.85

En vente à l'IMPRIMERIE DU MESSAGER, 4260, rue de Bordeaux, Montréal
 et à la VILLA MANRÈSE, 80, Chemin Ste-Foy, Québec